



Compte rendu de la réunion plénière du 26 septembre 2019

Lors de sa déclaration liminaire, l'UNSA souligne l'inquiétude et la colère des cheminots concernant le projet en cours de réforme des retraites. Un changement significatif des conditions de départ actuelles représenterait une véritable escroquerie, un hold-up légal : en effet, bon nombre d'agents ont fait le choix d'entrer à la SNCF et d'y faire leur carrière, en prenant notamment en considération les conditions de départ à la retraite qui leur étaient promises à l'époque et en acceptant de surcotiser pour cela. Remettre en cause les conditions d'un contrat avant son terme n'est pas du tout fair-play. Il faut se battre pour conserver nos acquis !

Par ailleurs au sujet de la transformation 2020, le Secrétaire s'est plaint une nouvelle fois du fait que les éléments demandés par les élus ne leur soient pas remis quand les établissements les diffusent par ailleurs. Un dialogue social de qualité passe par le respect des instances et des personnes.

Santé, sécurité, conditions de travail :

Vos élus ont interpellé la Direction sur la qualité du PACT présenté lors de la CSSCT du 5 septembre 2019. Le document est incomplet (pour ne pas dire creux) et ne permet pas de suivre les actions engagées sur le terrain (si actions il y a, car on va finir par se poser la question).

Vos élus ont également souligné que la diminution de l'accidentologie chez G&C est aussi liée à l'augmentation du recours à la sous-traitance. En effet, les accidents du travail des entreprises sous-traitantes n'alimentent pas les indicateurs accidentologie. Nos dirigeants maîtrisent décidément l'art de l'illusionnisme et pourraient légitimement envisager une reconversion dans ce domaine.

Consultation sur le calendrier des périodes de moindre besoin 2020 :

L'UNSA est intervenue fortement, pour souligner le caractère dérisoire (ou « peu significatif », dicit le Président par intérim du CSE) des indemnités versées aux agents à partir du huitième jour de congé pris dans ces périodes. Grosso modo, une indemnité ne couvre même pas le coût d'un repas à la cantine...

Bref, l'UNSA rappelle une nouvelle fois que les cheminots ne font pas la mendicité, et revendique donc un quadruplement (au minimum) de cette indemnité, pour rattraper le retard accumulé au cours des années.

Dans ces conditions, l'UNSA qui est favorable au dispositif mais qui souhaite une revalorisation significative du montant de l'indemnité, s'est abstenue lors du vote.

Consultation et informations sur différents transferts et nomination concernant le Service Médical (docteur Bobichon) :

L'UNSA déplore le désengagement de la SNCF dans le domaine de la santé. Il se traduit par des réorganisations incessantes des différents Services Médicaux, l'absence de médecins et de personnels soignants, le non renouvellement du logiciel informatique qui permet de suivre l'état sanitaire de nos collectifs de travail. Tout cela ne présage rien de bon pour notre système de santé.

L'UNSA a voté très majoritairement « Pour » les aménagements proposés afin de ne pas bloquer le système, mais nous ne cautionnons pas la démarche de l'Entreprise en matière de santé.

Point d'avancement des recrutements liés à la Transformation 2020 (N. Carré) :

Conformément aux engagements pris par le DG, un tableau de suivi des recrutements est remis aux élus à chaque plénière.

En réponse aux interrogations de l'UNSA, la DRH affirme que les postes qui sont offerts, n'ont pas vocation à être tenus par des alternants.

La DRH s'engage à fournir les organigrammes nominatifs manquants, notamment pour les CSM.

Comme aujourd'hui, la DRH s'engage à effectuer un point des recrutements au 15 du mois, lors de chaque Plénière du CSE.

Vos élus UNSA ont alerté la Direction sur une ambiance générale de souffrance au travail chez G&C, due notamment à une recherche de productivité excessive. L'UNSA n'invente rien, c'est l'enquête Ampli qui le dit. Les élus UNSA invitent la Direction à faire attention aux managers qui seraient tentés de piloter leur entité en affichant de bons résultats financiers, quitte à faire souffrir les collectifs de travail. Une fois encore, Ampli le traduit.

Les élus UNSA s'interrogent sur l'utilité de réaliser des baromètres de mesure de la qualité au travail si ensuite, on ne tient pas compte des résultats ?

Note de conjoncture économique T2 2019 (M. Guyon) :

Les résultats économiques de la Branche continuent d'être bons. La dette s'élève à environ 680 M€, et les frais financiers appliqués sont d'un taux d'environ 1,3% soit bien moins que le taux moyen de la dette SNCF (environ 3%).

L'UNSA se félicite des bons résultats de notre Branche et demande que les agents soient associés aux fruits de leur travail.

***** **

La prochaine assemblée plénière ordinaire se tiendra le jeudi 17 octobre 2019.